

Le Parti communiste brésilien qualifie de violation le procès contre Dilma Rousseff



Brasilia, 2 mai, (RHC).- La sénatrice Vanessa Grazziotin, pour le Parti Communiste du Brésil a qualifié de violation le procès de destitution en cours contre la chef d'État, Dilma Rousseff. Elle a expliqué que l'accusation présentée en octobre fait référence au présumé inaccomplissement du budget annuel, alors que le délai fixé pour présenter les comptes de la période n'était pas arrivé à échéance.

Vanessa Grazziotin, est favorable à la suspension de la procédure de destitution jusqu'à ce que le Congrès examine les comptes de l'Exécutif correspondant à l'année 2015.

Par ailleurs, la Commission spéciale du Sénat Fédéral a entendu aujourd'hui des personnalités favorables à un procès politique contre la présidente Dilma Rousseff, dont le Procureur de la Cour des Comptes, Julio Marcelo de Oliveira.

Lors de l'audience précédente de la commission spéciale, celle-ci a entendu le Procureur Général, José Eduardo Cardozo, les ministres de l'Agriculture et des Finances qui ont insisté sur le fait qu'il n'y a

aucune base légale pour ouvrir un procès contre la présidente.



Radio Habana Cuba